



## Informations municipales

### Forum des associations

Les associations bullyloises vous attendront le **dimanche 5 septembre entre 9 h 30 et 12 h** pour vous proposer leurs activités.

### Initiation à la pratique du VTT à assistance électrique

**Dimanche 5 septembre** lors du forum des associations une initiation à la pratique du VTT à assistance électrique vous sera proposée sous la forme de 4 balades accompagnées d'un guide moniteur. (VTT prêtés par la CCPA).

Les balades dureront 45 minutes et pourront accueillir 8 personnes à chaque fois.

Les départs 1 et 3 se feront sur réservation via le lien suivant :

[https://doodle.com/poll/3heiz65egy7grdqf?utm\\_source=poll&utm\\_medium=link](https://doodle.com/poll/3heiz65egy7grdqf?utm_source=poll&utm_medium=link),

Les départs 2 et 4 seront en inscription libre sur place le jour même. Merci de vous présenter 15 minutes avant le départ :

- Départ 1 - 8 h 30
- Départ 2 - 9 h 30
- Départ 3 - 10 h 30
- Départ 4 - 11 h 30

### Prérequis :

- Être à l'aise sur un vélo.
- Être en bonne condition physique.
- Les mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure, taille minimum 1m 55.
- Tenue de sport exigée (pas de chaussures ouvertes, par exemple).

Activité organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

### Saison culturelle mutualisée Bully - Saint Germain-Nuelles - L'Arbresle

Pass'Trio : on remet ça ! Pour l'édition 2021/2022, les 3 communes vous proposent :

- "Et pendant ce temps Simone veille" à la salle Claude Terrasse à L'Arbresle,
- « Concerto pour deux clowns" à la salle Claude Terrasse à L'Arbresle,
- "Le chant du périnée" - André MANOUKIAN à la salle Claude Terrasse à L'Arbresle,
- "Voler dans les plumes - Compagnie des Plumés" à la salle du Colombier à Saint Germain-Nuelles,
- "Kompa Doudou Chéri + Auto-Reverse" à Bully

Afin de privilégier les abonnés, la vente des billets ouvrira en premier lieu uniquement pour les abonnements, ceux-ci seront en vente lors du forum des associations le **dimanche 5 septembre**. Les billets à l'unité seront mis en vente à partir du **mardi 21 septembre**.

La présentation de la saison 2021/2022 aura lieu le **vendredi 10 septembre 2021 à 19 h** à la salle du Repiel.

### Classes en 1

Les classes auront lieu le **samedi 09 octobre 2021**. À ce jour, nous ne savons pas encore quelle fête pourra être organisée en raison des protocoles et contrôles sanitaires à mettre en place. (Les informations seront disponibles sur le site de la mairie : <http://www.bully.fr/> ou sur Panneau Pocket).

Gardez cette date dans votre agenda et nous espérons vous tenir au courant le plus rapidement possible !

Nous serons présents pour le forum des associations le dimanche 5 septembre.

Contacts : Elodie Chavaren 06 74 80 57 65 - [elodie\\_gonon@hotmail.com](mailto:elodie_gonon@hotmail.com)

Richard Chêne 06 10 23 08 23 - [chene.richard@free.fr](mailto:chene.richard@free.fr)

## **Incroyables talents bullylois & repas de l'amitié**

Comme chaque année, le CCAS de la commune organise le repas de l'amitié, qui aura lieu le **5 décembre** prochain. Pour cette occasion, venez nous faire découvrir **votre incroyable talent** (artistique / culturel).

Ce moment se veut être un temps d'échange intergénérationnel.

Si vous avez 14 ans et plus, envoyez-nous **une courte vidéo de vos projets** à l'adresse mail suivante : karine.mathieu.mairie@gmail.com le 30 octobre 2021 au plus tard.

## **Journées Européennes du Patrimoine 2021**

La 38ème édition des Journées Européennes du Patrimoine se déroulera les **18 et 19 septembre**.

À Bully : visite guidée du village samedi 18 septembre à 10 h. RDV sur la place du château.

Sur le territoire de la CCPA : **12 visites et animations seront proposées sur 9 communes du Pays de L'Arbresle !**

Ces événements ont été publiés sur <https://www.arbresletourisme.fr/agenda/journees-europeennes-du-patrimoine>

## **Coupure d'électricité**

Enedis nous informe d'une coupure de courant pour travaux le **mercredi 15 septembre 2021, de 09 h 00 à 09 h 30**, chemin de Boulogne (N° 195 à 525).

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

# Informations communautaires

## **Challenge mobilité**

Le **mardi 21 septembre 2021**, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) participera au Challenge Mobilité régional. Cette journée sera pour tous une opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de déplacement et de partager un moment de convivialité, le tout en faveur de la transition écologique et de notre environnement.

Infos et inscriptions sur : <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/page/inscription.html> et en contactant Marie CANNONGE : [marie.cannonge@paysdelarbresle.fr](mailto:marie.cannonge@paysdelarbresle.fr)

## **Cadastre solaire**

Vous avez un projet d'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques ?

Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) met à votre disposition un cadastre solaire disponible en ligne gratuitement sur <https://ouest-lyonnais.cadastre-solaire.fr>

À partir de la saisie de votre adresse et en quelques clics, il vous permet de mesurer gratuitement le potentiel solaire de votre toiture.

Cet outil vous donne accès rapidement à différentes informations :

- La surface de panneaux optimale,
- Les coûts d'installation,
- Les gains d'énergie,
- Le retour sur investissement,
- Les bons contacts à avoir pour concrétiser le projet.

Vous pourrez ainsi visualiser l'intérêt d'installer des panneaux thermiques pour chauffer votre eau, ou des panneaux photovoltaïques pour vendre ou autoconsommer l'électricité produite.

De plus, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé et gratuit des conseillers de l'espace info énergie si vous le souhaitez.

## **Campagne #AgirEnsemble - sensibilisation aux gestes en faveur de la planète**

Les gestes de tri permettent de favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets. Mais en raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages est difficile à réaliser, même par le tri optique. Des capsules en alu

dans des boîtes en carton, des pots de yaourt en plastique dans des boîtes de conserve en acier, etc., le tri optique ne reconnaît que l'emballage extérieur. Résultat, la balle de matière conditionnée au bout de la chaîne contient des intrus et le recycleur n'en veut pas. Retour à l'envoyeur.

**Première leçon à retenir : ne JAMAIS imbriquer un emballage dans un autre. Écrasez vos emballages si vous avez besoin de gagner de la place. Mais ne les emboîtez surtout pas.**

Toutes ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'utilisateur. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage. Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'**une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres**, dans les bacs ou colonnes d'apport volontaire.

Retrouvez toutes les informations sur l'objectif "Territoire zéro déchets" de la CCPA en suivant ce lien :

<https://www.paysdelarbresle.fr/agir-pour-lenvironnement/territoire-zero-dechet-zero-gaspillage/>

**TRIONS NOS DÉCHETS ENSEMBLE  
MAIS SÉPARÉMENT**

#AgirEnsemble

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Les emballages imbriqués ne peuvent être séparés en fonction de leur matière par les machines du centre de tri. La procédure en est alors perturbée et de la matière recyclable n'est pas récupérée.

Les emballages sont séparés = bien recyclés

Les emballages sont imbriqués = pas de recyclage

Pour un bon recyclage, déposez séparément vos emballages dans le bac de tri à couvercle jaune ou dans les conteneurs enterrés pour le tri.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de L'Arbresle

## L'écho des assoc'

### IMPORTANT - Préparation du bulletin communal 2022

La commission communication remercie par avance les associations qui feront parvenir d'ici mi-octobre via l'adresse [communication@bully.fr](mailto:communication@bully.fr) les informations qu'elles souhaitent voir paraître sur le bulletin communal annuel.

### FC BULLY

La section football organise UNE MATINÉE DÉCOUVERTE ET INITIATION le **samedi 04 septembre 2021 au stade entre 10 h et 12 h**, ouverte à tous les enfants nés entre 2010 et 2016, Elle sera suivie d'une APRÈS-MIDI FESTIVE POUR TOUS LES BULLYLOIS. Au programme : barbecue, pétanque, football, jeux gonflables et différentes animations pour petits et grands.

### DATES A RETENIR

Matinée initiation et découverte + après-midi festive	Stade - FC BULLY	04/09/2021	10 h/12 h
Forum des associations	Centre bourg	05/09/2021	09 h 30/12 h
Présentation saison culturelle	Salle du Repiel	10/09/2021	19 h
Journées du Patrimoine	Centre bourg	18/09/2021	10 h
Classes en 1	Centre bourg	09/10/2021	
Challenge mobilité		21/09/2021	
Repas de l'amitié	Salle du Repiel	05/12/2021	

# Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

## Zoom sur ... La Casa de Bully

Le mois de septembre, espérons-le, sera synonyme du redémarrage des activités associatives qui nous ont tant manquées ces derniers mois. Bully aura la chance d'accueillir une nouvelle association propulsée par Gen et Anne, les 2 premières bénévoles, qui la définiront comme "une association pour tous et par tous".

Merci à elles d'avoir pris le temps de répondre à nos questions afin de nous en dévoiler un peu plus.

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Nous nous sommes connues à l'école de nos enfants puis dans l'équipe féminine de foot du FCB, mais aussi grâce à notre sens développé de la fête lors des événements au village, que ce soit devant ou derrière un stand. Nous nous rejoignons sur beaucoup de points, nous aimons chiner du seconde main, l'écologie, les gens, le partage...

Comment l'idée d'une association comme "Casa" vous est-elle venue ?

L'idée a germé pendant le confinement. Nous nous sommes recentrées sur le local, nous avons limité nos trajets au strict minimum et au-delà de la contrainte, nous y avons ressenti du positif.

L'importance d'être acteur au sein du village s'est renforcée, et lorsqu'on a su qu'un local était disponible au centre du village, on s'est dit « allons-y ! »

Nous avons aussi vu partir des gens autour de nous, des gens qu'on aurait aimé entendre se raconter et transmettre. Nous allons œuvrer dans ce sens en créant ce lieu de rencontres.

### **Quels sont les objectifs de votre association ?**

Le but est de créer un lieu de vie chaleureux pour tous, de participer au tissu associatif déjà en place en proposant des choses dont les habitants ont envie et besoin. Un lieu qui serait animé par les habitants eux-mêmes.

### **Comment les activités seront-elles organisées ?**

Concrètement, 3 espaces seront proposés:

- un espace « accueil » petits services, avec une offre d'objets de seconde main. Nous réfléchissons à un espace où l'on pourrait mettre en avant les créations des Bullylois ;
- un espace « ateliers / cours / coworking / transmissions et rencontres grâce à des soirées thématiques » ;
- un petit espace à l'étage « espace bien-être ».

La cotisation par adhérent sera de 18€/an.

Vous avez un peu de temps à offrir ? Une proposition d'atelier ? Vous pourrez proposer d'autres activités : ouverture des propositions prévue fin septembre début octobre 2021

Nous cherchons des personnes passionnées de généalogie qui voudraient initier à cette pratique, des personnes passionnées d'astronomie et aussi des acteurs en permaculture et écologie.

### **Un mot pour les Bullylois ?**

Nous vous remercions chaleureusement pour tous vos gentils messages d'encouragement!

Nous serons présentes au forum des associations le 05 septembre et/ou directement à la Casa, 7 rue des fossés, dès début septembre: venez nous rencontrer!

Contactez-nous : [assolacadebully@gmail.com](mailto:assolacadebully@gmail.com) ou via notre boîte aux lettres / boîte à idées.

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens

Merci de nous envoyer vos infos par mail ([communication@bully.fr](mailto:communication@bully.fr)) avant le 20 août pour parution le mois suivant,  
Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / [www.bully.fr](http://www.bully.fr) / [mairie@bully.fr](mailto:mairie@bully.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h - vendredi de 15 h à 19 h

Police municipale : 06 84 63 60 98 - [police municipale@bully.fr](mailto:police municipale@bully.fr)